

# Pylônes GSM : la taxe wallonne en sursis

## INTERNET Réflexion en cours pour la supprimer

- Le Conseil du numérique a remis ses recommandations au ministre Marcourt.
- Comment le gouvernement va-t-il les mettre en œuvre ?

C'est une nouvelle étape dans la rédaction d'un plan stratégique permettant à la Wallonie d'accélérer la digitalisation de son économie et de sa société. Les 18 membres du Conseil du numérique ont remis ce vendredi au ministre compétent, Jean-Claude Marcourt, leurs propositions pour développer l'économie numérique en Wallonie. Cette instance indépendante présidée par Pierre Rion (président d'EVS) est composée d'acteurs issus des secteurs de l'ICT, des médias, de la santé, de la recherche, du monde universitaire, des start-up.

Révélatées par *Le Soir* (notre édition du 12/09), ces propositions sont au nombre de 50 et couvrent cinq domaines (territoire connecté et intelligent, secteur du numérique, l'économie par le numérique, les services publics, les compétences numériques).

### Plan transversal

Elles vont maintenant être présentées aux différents mi-

nistres des gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, étant donné leur caractère transversal. De nombreuses mesures touchent en effet l'enseignement (cours sur le numérique dès les primaires, du wifi dans toutes les classes,...), la fonction publique (numériser les relations entre l'administration et le citoyen), la santé (plan e-santé wallon)... Des articulations ont également été prévues avec le plan numérique fédéral. Le gouvernement wallon validera ensuite son épure d'ici la fin de l'année avec l'introduction des premières mesures en 2016.

Reste à savoir comment celui-ci va s'approprier ce projet ambitieux et le mettre en œuvre. Un budget de 300 millions d'euros est prévu pour l'ensemble de la législature. Suffisant ? Selon certains observateurs, bon nombre de mesures ont un effet retour tel (numérisation de l'administration) que cela devrait suffire. Reste aussi à savoir quel équilibre public/privé sera mis en place dans l'octroi des marchés. Ce plan va-t-il créer un appel d'air pour les entreprises du numérique, les start-up ?

Autre question : que va devenir la très contestée taxe régionale sur les pylônes GSM ? Le Conseil du numérique appelle à sa suppression. Elle va à l'encontre de

la philosophie même du plan puisqu'elle entrave le développement des réseaux télécoms de demain. Or, sans ces infrastructures (5G...), il sera impossible de déployer les nouveaux services (villes intelligentes, voitures connectées,...). Le gouvernement wallon a mandaté Paul Furlan (ministre des Pouvoirs locaux) et Jean-Claude Marcourt afin d'étudier l'annulation de cette taxe et son remplacement par un mécanisme de compensation. Le tout devant être budgétairement neutre (la taxe représente 20 millions d'euros de recettes). Les réflexions en sont à un stade très peu avancé, mais l'objectif est d'arriver à une suppression d'ici la fin de l'année. L'idée est de sortir d'une logique taxatoire « bête et méchante » et d'évoluer vers une logique d'investissement où les opérateurs télécoms participent pleinement aux objectifs fixés par le plan en vue d'augmenter la connectivité de la Wallonie, notamment dans certaines zones délaissées.

Il faudra aussi voir quelle gouvernance encadrera la mise en œuvre des mesures. Le Conseil du numérique propose de prolonger sa mission sous une forme restreinte durant la durée du plan afin de garantir une certaine indépendance au processus. ■

**JEAN-FRANÇOIS MUNSTER**